

REPUBLIQUE DU DAHOMEY
-:-
PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE
-:-:-

DECRET N°75-286 du 11 Novembre 1975

portant nomination des membres du
Conseil d'Administration de l'Institut
de Formation Sociale, Economique et
Civique (INFOSEC) -

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU la Proclamation du 26 Octobre 1972 ;
VU le Décret n° 74-277 du 21 Octobre 1974, portant formation du
Gouvernement et les décrets modificatifs subséquents ;
VU le Décret n° 74-289 du 4 Novembre 1974, déterminant les Ser-
vices rattachés à la Présidence de la République et fixant
les attributions des Membres du Gouvernement ;
VU le Décret n° 75-186 du 18 Août 1975, portant création d'un
Etablissement Public de l'Etat dénommé Institut de Formation
Sociale, Economique et Civique ;
SUR Proposition du Ministre de la Fonction Publique et du
Travail ;

LE CONSEIL DES MINISTRES ENTENDU,

D E C R E T E :

ARTICLE 1er. - Sont nommés membres du Conseil d'Administration de l'Institut
de Formation Sociale, Economique et Civique (INFOSEC) les personnes dont
les noms suivent :

- ADETONAH Barnabé
- Adjudant-Chef BARA CODJO Joseph { représentants le C.N.R.
- BIO Daniel : représentant le Ministre des Finances ;
- Jean SAKA : représentant le Ministre de la Fonction
Publique et du Travail ;
- Ambally ADEBO : représentant le Ministre de la Jeunesse, de
la Culture Populaire et des Sports ;

.../...

- 2 -
- IBRAHIM Souradjou : représentant le Ministre de l'Education Nationale ;
 - GBOVIDENLAN Christophe : représentant le Ministre de l'Industrie, du Commerce et du Tourisme ;
 - BALLE Thomas : représentant le Ministre de l'Information et de l'Orientation Nationale ;
 - DJIBRIL Basile : représentant le Ministre du Développement Rural et de l'Action Coopérative,
 - Romain Vilon GUEZO (
 - Alexandre JOHNSON) représentants les Travailleurs
 - Justin d'ALMEIDA)
 - OROU Sarè (
 - ~~AHO~~ANGONOU Léopold) représentants la Jeunesse
 - Abiba YACOUBU, Pharmacienne : représentante des Femmes ;
 - BOURAIMA Habirou : représentant la Chambre de Commerce ;
 - JARRE Dirk : représentant la Fondation Friedrich Naumann

ARTICLE 2. - Le présent décret sera publié et communiqué partout où besoin sera.

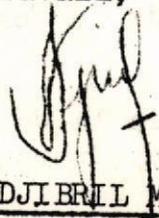
Fait à COTONOU, le 11 Novembre 1975

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Lieutenant-Colonel Mathieu KEREKOU

Le Ministre de la Fonction Publique
et du Travail,

AMPLIATIONS : ER 8 CS 6 MEPT 15 autres ministères 12 INFOSEC 8 SGG 4 Fondation Friedrich Naumann 2 SPD 2 DFP-DPE 8 DPE-DGAJL-INSAE 6 IAA 1 DCCT-IGF-ONEPI-Gde Chanc.-JORD 15


Capitaine DJIBRIL Moriba